



RÈGLEMENT

16^{ème} édition du Trail du Tertre Gris (2026)

L'inscription au trail TTG 2026 implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

Art. 1 : L'ASSOCIATION *Tertre Gris Running* de Pancé organise, le samedi 04 et dimanche 05 juillet 2026, la 16^{ème} édition du Trail du Tertre Gris.

Le programme de la 16^{ème} édition du Trail du Tertre Gris 2026:

Samedi 04 juillet:

18h00 : Ronde du Tertre Gris (13km)

Dimanche 05 juillet:

7h30 : Maratrail du Tertre Gris (50km)

9h30 : Trail du Tertre Gris (24 km)

11h00 : La Pancéenne (8km)

Nouveauté TTG 2026: Un Grand Défi et un Petit défi sont proposés et combinent respectivement La Ronde et le Maratrail / la Ronde et le Trail. Une course le samedi (La Ronde) et une course le dimanche (Maratrail ou Trail).

Art. 2 : LES EPREUVES

- Maratrail: 5km - (1050m D+)
 - Tracé en ligne avec un départ sur le parking du moulin du Boël ([22 Le Boël, 35580 Guichen](#)) et une arrivée à Pancé.
 - Course en individuel, en relais à 2 ou en relais à 3
 - Départ à 7h30, dimanche 05 juillet
 - 180 dossards en solo, 50 dossards en relais à 2, et 50 dossards en relais à 3
 - Tarifs: 27€ en individuel / 30€ en relais à 2 / 45€ en relais à 3
 - Ouvert à partir de la catégorie Espoir.
- Trail: 24km (380m D+)
 - Tracé en boucle avec départ et arrivée à Pancé
 - Course en individuel
 - Départ à 9h30, dimanche 05 juillet
 - 250 dossards
 - Tarifs: 17€
 - Ouvert à partir de la catégorie Espoir
- Ronde: 13km (200m D+)
 - Tracé en boucle avec départ et arrivée à Pancé

- Course en individuel
- Départ à 18h, samedi 04 juillet
- 300 dossards
- Tarifs: 12€
- ouvert à partir de la catégorie Cadet

- La Pancéenne : 8km (130m D+)
 - Tracé en boucle avec départ et arrivée à Pancé
 - Course en individuel
 - Départ à 11h, dimanche 05 juillet
 - 250 dossards
 - Tarifs: 8€ en individuel
 - Ouvert à partir de la catégorie Cadet

- GRAND défi : Ronde (13km) + Maratrail (50km)
 - Épreuve combinée sur 2 courses (classement uniquement sur le cumul des temps des 2 courses)
 - Épreuves en individuel
 - Samedi 04 juillet (18h) et dimanche 05 juillet (7h30)
 - 100 dossards
 - Tarifs : 39€

- PETIT défi: Ronde (13km) + Trail (24km)
 - Épreuve combinée sur 2 courses (classement uniquement sur le cumul des temps des 2 courses)
 - Épreuves en individuel
 - Samedi 04 juillet (18h) et dimanche 05 juillet (9h30)
 - 100 dossards
 - Tarifs : 29€

Art. 3: PARTICULARITÉS DU MARATRAIL

Art 3.1: Navette

Une navette est possible sous la forme d'une option payante (5€) à souscrire lors de l'inscription en ligne, pour les coureurs du maratrail en individuel, les coureurs du Grand Défi et le 1er relayeur du relais à 2 et à 3. La navette est exclusivement réservée aux coureurs et réservable (dans la limite des places disponibles-210 places et jusqu'au 01/07/2026).

Le départ de la navette est fixé à 6h30 à la salle polyvalente de Pancé.

Une consigne sera mise en place au départ. Les coureurs pourront y déposer leur sac et le récupérer à l'arrivée à Pancé. L'organisation se dégage de toutes responsabilités en cas de vol ou de casse.

Il n'y aura pas de navette retour, à la fin de la course entre Pancé et le moulin du Boël.

Art 3.2: Barrières horaires

Il y a une seule barrière horaire d'instaurée:

- km 32,5 km à 12h00

Si un coureur arrive à ces points d'étape après l'heure indiqué, il sera redirigé pour se rendre directement au km 36,5 du parcours. Le coureur n'est pas mis hors course mais sera classé après les derniers arrivants qui auront réalisé l'ensemble du parcours.

Art 3.3: Maratrail en relais à 2 et à 3

Relais Maratrail à 2 :

- Distance de chaque relais: coureur 1 (36 km - 775m D+) et coureur 2 (14 km - 345m D+)
- Passage du relais au niveau du parking de la Plage à Pléchatel (au 2ème passage).
- Les relayeurs d'une même équipe ont le même numéro de dossard
- Les relayeurs devront porter un dossard distinctif "relais" dans le dos (dossard fourni par l'organisation)
- Le coureur 2 du relais se rend au départ de sa course par ses propres moyens Une navette "Pancé-Parking du Moulin du Boël" est possible (option payante) pour le 1er relayeur.
- Un ravitaillement solide et liquide sera présent au point de relais.
- Le coureur 2 doit obligatoirement attendre le coureur 1 avant de partir pour se transmettre la puce de chronométrage.
- Le temps de chaque relais sera mesuré et affiché dans les résultats de la course.
- Regroupement des relayeurs autorisé au niveau du théâtre de verdure (500m avant la ligne d'arrivée) afin de passer la ligne d'arrivée ensemble

Relais Maratrail à 3 :

- Distance de chaque relais: coureur 1 (16 km - 330m D+) , coureur 2 (20 km - 445m D+) , coureur 3 (14 km - 345m D+)
- Passage du relais 1 sur le parking du complexe sportif de Bourg des Comptes à côté des terrain de tennis
- Passage du relais 2 au niveau du parking de la Plage à Pléchatel (au 2ème passage).
- Les relayeurs d'une même équipe ont le même numéro de dossard.
- Les relayeurs devront porter un dossard distinctif "relais" dans le dos (dossard fourni par l'organisation)
- Les coureurs 2 et 3 du relais se rendent au départ de leur course par leurs propres moyens Une navette "Pancé-Parking du Moulin du Boël" est possible (option payante) pour le 1er relayeur.
- Un ravitaillement solide et liquide sera présent aux deux points de relais.
- Le coureur 2 et le coureur 3 doivent obligatoirement attendre le coureur précédent avant de partir pour se transmettre la puce de chronométrage.
- Le temps de chaque relais sera mesuré et affiché dans les résultats de la course.
- Regroupement des relayeurs autorisé au niveau du théâtre de verdure (500m avant la ligne d'arrivée) afin de passer la ligne d'arrivée ensemble

Les relais sont soumis aux mêmes barrières horaires que la course solo (cf horaires ci-dessus)

Art. 4 : RETRAIT DES DOSSARDS

Le vendredi 03 juillet, un retrait des dossards sera possible au magasin 360 Expert Outdoor de St Grégoire ([2 Rue de la Longeraie, 35760 Saint-Grégoire](#)) entre 16h et 19h.

Le samedi 04 juillet à la salle polyvalente de Pancé

- à partir de 16h15 pour la Ronde - 13km
- à partir de 16h30 pour le Grand Défi et le Petit Défi

Le dimanche 05 juillet à la salle polyvalente de Pancé:

- à partir de 5h45 pour le Maratrail et relais maratrail à 2 ou 3 - 50km
- à partir de 8h pour le trail - 24km

- à partir de 9h30 pour la Pancéenne - 8km

NB : Il sera possible, pour les coureurs du Maratrail ou relais Maratrail qui le souhaitent de retirer leur dossard au départ de la course (Parking Moulin du Boël). Un formulaire d'inscription sera joint au mail d'informations (envoyé la semaine avant la course).

Art. 4 : RESPONSABILITE CIVILE

L'organisateur est couvert par une assurance souscrite auprès de GROUPAMA. Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence; il incombe aux coureurs non-licenciés de s'assurer personnellement. L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance physique ou technique avant, pendant et après l'épreuve, d'accidents causés par le non-respect du code de la route et des consignes des organisateurs, de perte, de vol d'objets ou de matériel.

Art. 5 : SECOURS

Les secours seront assurés par une équipe de premiers secours et un médecin généraliste.

Art. 6 : INSCRIPTIONS

Art 6.1 : Licenciés/non licenciés. Les différentes courses sont ouvertes aux coureurs licenciés FFA ou non-licenciés. Les coureurs non-licenciés devront fournir un PPS valide le jour de l'épreuve. Les certificats médicaux ne sont plus acceptés.

La Pancéenne (8km) est ouverte aux coureurs nés en 2010 et avant

La Ronde (13 km) est ouverte aux coureurs nés en 2010 et avant.

Le Trail (24 km) est ouvert aux coureurs nés en 2008 et avant.

Le MaraTrail (50 km) est ouvert aux coureurs nés en 2006 et avant.

Art. 6.2 : Inscriptions en ligne. Les inscriptions se feront uniquement en ligne sur le site Klikego jusqu'au 01/07/2026 (21h), pour l'ensemble des courses (paiement en ligne obligatoire). Une bourse aux dossards sera ouverte jusqu'au 01/07/2026 (21h).

Art. 6.3 : Tarifs et nombre maximal de participants pour chaque course.

Le montant de l'engagement est fixé à

8€ pour la Pancéenne 8km

12€ pour la Ronde 13 km

17€ pour le Trail 24km

27€ pour le MaraTrail 50km solo

30€ pour le MaraTrail 50km relais à 2

45€ pour le MaraTrail 50km relais à 3

39€ pour le Grand défi (13km+50km)

29€ pour le Petit défi (13km + 24km)

Ces tarifs sont valables jusqu'au 31/05/2026 inclus.

Du 01/06/2026 au 01/07/2026 (jusqu'à 21h), ces tarifs seront majorés de 2€.

Art. 7 : ANNULATION/REMBOURSEMENT

Art 7.1 En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation sans que ces derniers puissent prétendre à un remboursement.

Art 7.2 : Remboursement en cas d'annulation du coureur

Si un coureur est contraint d'annuler son inscription, il pourra être remboursé uniquement sur présentation d'un certificat de dispense médicale à la pratique d'une activité sportive.

Le remboursement complet (hors frais d'inscription sur la plateforme Klikego) sera possible jusqu'au 01 juillet inclus. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera possible.

Art. 8 : CITOYENNETE

Art 8.1 : Propreté . Toute personne jetant papier ou gobelet en dehors des poubelles installées à cet effet sera mise immédiatement hors course. Chaque participant devra se conformer au code de la route en vigueur et respecter les consignes des signaleurs. Les coureurs ne respectant pas ces règles seront considérés comme seuls responsables d'un éventuel manquement à ces règles et seront automatiquement disqualifiés.

Art 8.2 : Assistance. Vous devez porter assistance à toute personne en danger. En cas de détresse, alertez ou faites alerter l'organisation située sur le parcours. Ne laissez pas seule une personne blessée.

Art. 9 : RAVITAILLEMENT

Des ravitaillements solides et/ou liquides sont placés sur les parcours des 4 courses

- Maratrail 50 km : Ravito liquide et solide : km 16, km 32,5, km 44
Point d'eau : km 11, km 26, km 47
- Trail 24 km : Ravito liquide et solide : km 12,8 et km 19,5
Point d'eau : km 15.5
- Ronde 13 km : Ravito liquide et solide : km 7
Point d'eau : km 10.5
- Pancéenne (8km) : Point d'eau km 5.5

Assistance extérieure pour un coureur autorisée 50m après les ravitaillements.

Pour des raisons écologiques, il n'y aura pas de gobelets sur les ravitaillements.

Les coureurs doivent donc se munir de leur propre gobelet réutilisable.

A l'arrivée, présence d'un ravitaillement solide et liquide pour tous les coureurs.

Art. 10 : PODIUM et LOTS COUREURS

Art 10.1: Podium

La remise des prix se fera à Pancé (site d'arrivée) à l'issue des épreuves.

Maratrail, Trail, Ronde, Pancéenne, Grand Défi et Petit défi: Récompense des 3 premiers hommes et 3 premières femmes. Les coureurs du Grand défi et Petit défi ne seront pas pris en compte dans les classements et podiums des courses suivantes: La Ronde 13km, Le Trail 24km et le Maratrail 50km.

Maratrail en relais à 2 : Récompense de la première équipe homme, de la première équipe femme et de la première équipe mixte

Maratrail en relais à 3 : Récompense de la première équipe homme, de la première équipe femme et de la première équipe mixte

Art. 10.2 : Lot participants.

Aucun lot de participation n'est prévu cette année. Si un coureur souhaite un lot souvenir de l'événement, il peut faire le choix d'une casquette et/ou d'un T Shirt lors de l'inscription en souscrivant une option payante. Les tarifs des épreuves ont été maintenus ou ajustés à la baisse (/ édition 2025) pour accompagner cette initiative. Pas de hausse des tarifs cette année comme traditionnellement sur les événements.

Art. 11 : CHALLENGE DU SEMNON

Toutes les courses du TTG 2026 rapportent des points pour le challenge du Semnon, challenge regroupant toutes les courses situées sur le territoire de la communauté de commune *Bretagne Porte de Loire Communauté*. Pour le Petit et le Grand Défi, la course rapportant le plus de points pour le participant sera comptabilisée dans le challenge.

Art. 12 : DROIT À L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation pour l'utilisation faite de son image.

Art. 13 : VESTIAIRES / DOUCHES

Des vestiaires et des douches seront présents sur le site d'arrivée à Pancé (pour l'ensemble des courses).

Art. 14 : VALIDATION DU RÈGLEMENT

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les clauses.